

[Sur la fertilisation des terres]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 37

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à employer lorsqu'il s'agit de conserver et de transporter de grandes masses de poudre, nous en ferons part à nos lecteurs.

L'auteur du procédé, M. Gale de Londres, avait appris qu'en mélangeant la poudre avec du sable ou du charbon pulvérisé, on pouvait modifier plus ou moins profondément son inflammabilité. Mais ces deux corps présentaient plusieurs inconvénients dans la pratique; les grains de sable n'étant pas tous de même grandeur sont difficiles à séparer complètement de la poudre quand on veut s'en servir; le charbon a de plus l'inconvénient d'attirer l'humidité et de rendre la poudre impropre au service. M. Gale a eu l'idée d'employer du verre pulvérisé, aussi fin que possible, plus fin encore que la poudre elle-même. La poudre a déjà perdu bien de son inflammabilité quand elle est mélangée par parties égales avec le verre. Mais pour la rendre complètement inerte, c'est-à-dire pour lui enlever tout à fait la propriété de s'enflammer subitement et de faire explosion, il suffit de mélanger ensemble une partie de poudre à canon et quatre parties de verre. Les expériences récentes qui ont été faites à ce sujet ont montré qu'on pouvait impunément introduire un tison chauffé au rouge dans un tonneau renfermant le mélange que nous venons d'indiquer. Pour rendre à la poudre ses propriétés balistiques, il suffit — de la tamiser. S. C.

La question de la fertilisation des terres est et sera de plus en plus à l'ordre du jour. En effet, si rien ne se perd à la surface de la terre, il n'en est pas moins vrai qu'une portion très-notable des substances nutritives fournies par le sol ne lui sont pas directement rendues: elles sont rejetées dans les cours d'eau qui les entraînent au fond des mers, là, elles attendent un nouveau bouleversement, qui changerait la physionomie de nos hémisphères, et amènerait à la surface les couches solides que recouvrent aujourd'hui nos océans. La fertilité des terres tend donc tout naturellement à diminuer, et cela surtout dans le voisinage des grandes villes qui absorbent une quantité considérable de matière nutritive et n'en rendent qu'une bien minime portion. Liebig explique même par ce fait la stérilité des environs de Rome et de plusieurs contrées dans le voisinage desquelles ont existé autrefois de grandes villes.

Il est donc important de signaler toutes les ressources dont nous pouvons disposer et qui peuvent contribuer à la fertilisation des terres. Il paraît que sous ce rapport la tourbe jouit en Angleterre d'une grande faveur, et comme cette substance est très-abondante dans notre pays, nous croyons intéressant d'indiquer la manière dont on peut l'employer comme engrais.

La tourbe ne donne qu'un médiocre engrais à l'état naturel; mais quand elle est mélangée avec

les fumiers de ferme, elle acquiert des propriétés fertilisantes assez prononcées. La proportion qui paraît la meilleure est celle de 2 quintaux d'engrais de basse-cour pour 5 quintaux de tourbe sèche. La tourbe doit être extraite du marais par un temps sec, rester exposée à l'air pendant deux ou trois semaines, puis mélangée au fumier. Il faut faciliter la fermentation du mélange en l'arrosant avec du purin.

La tourbe sèche, arrosée avec le purin qui se perd dans les villages, fournirait seule un excellent engrais. On peut aussi convertir la tourbe en charbon et mélanger celui-ci, réduit en poudre grossière, avec le froment des semailles, ce qui hâte la végétation d'une manière très-sensible. L'usage des cendres de tourbe est plus répandu que celui de la tourbe pure et du charbon de tourbe. On emploie comme engrais, dans plusieurs pays, les *cendres de mer*, que l'on tire de Hollande, et qui proviennent d'une tourbe très-riche renfermant une certaine quantité de sel marin.

A l'occasion de la petite anecdote bouffonne que nous avons publiée dans notre précédent numéro, et qui était empruntée à la *Feuille d'avis d'Orbe*, l'*Estaffette*, journal ayant nom *Feuille d'annonces*, paraissant à Lausanne, au lieu dit *sur le Crêt*, entre les dernières ramifications de la rue Mercerie et la fontaine couverte de l'Escalier-du-Marché, nous dédie quelques lignes où la douceur des expressions s'allie au tact le plus parfait, à la politesse la plus exquise.

Lecteurs, découvrez-vous et lisez :

Le *Conteur Vaudois*, qui semble de plus en plus prendre la *Griffe* pour modèle, reproduit aujourd'hui une histoire de l'autre monde empruntée, sauf erreur, à la *Feuille d'avis d'Orbe*. Il s'agit de deux Anglais qui, pendant la Fête des Vignerons, traversaient une des rues de Vevey, lorsqu'un cocher maladroit leur poussa son cheval dans les reins; là-dessus dialogue, tableau et tout ce qui s'en suit.

Il n'y a à cela qu'un léger inconvénient: c'est que, par ordre, aucun véhicule n'a parcouru Vevey pendant la fête...

Le *Conteur* fera bien désormais, ou de mieux choisir ses remplissages, ou de citer ses sources, afin de n'assumer que la moitié du ridicule qui s'attache à d'aussi plates inventions.

Ne tenant aucun compte des observations de l'*Estaffette*, qui sont ici complètement erronées, nous la prions de croire que si, règle générale, la circulation des véhicules était défendue, il y a eu de nombreuses exceptions. La diligence a circulé; des voitures conduisant les grands prêtres et les déesses dès leur domicile aux endroits désignés pour la réunion des différents corps du cortège, ont circulé; des chars transportant des vivres pour la troupe ont circulé; des chars de laitiers ont circulé et enfin plusieurs voitures ont obtenu la permission de passer.